

Synthèse

Paris, le 28 juillet 2016

Rapport de branche : convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles

Conformément au code du travail, le rapport de branche présente les données sociales statistiques nécessaires à la tenue de la négociation annuelle des salaires, à l'égalité homme-femme et aux classifications. Portant sur l'exercice 2014 des entreprises artistiques et culturelles, le rapport de branche 2015 centralise cette année les données Emploi et Formation. Il est réalisé par l'exploitation des données AUDIENS en tant qu'organisme de retraite complémentaire, des données AFDAS en tant qu'organisme paritaire collecteur agréé de la formation professionnelle et par les données issues d'un questionnaire adressé à l'ensemble des entreprises de la branche.

En complément de cette étude, AUDIENS réalise pour le SYNDEAC, un rapport de branche simplifié qui prend en compte les données sociales de ses adhérents. Ces données sont intégrées dans la présente synthèse.

Etude généralisée des entreprises de la branche

Le Rapport recense 5 357 entreprises pour AUDIENS et 5 039 entreprises pour l'AFDAS.

5012

entreprises identifiées par
AUDIENS et l'AFDAS
représentent 707.932K€ de la
masse salariale

387

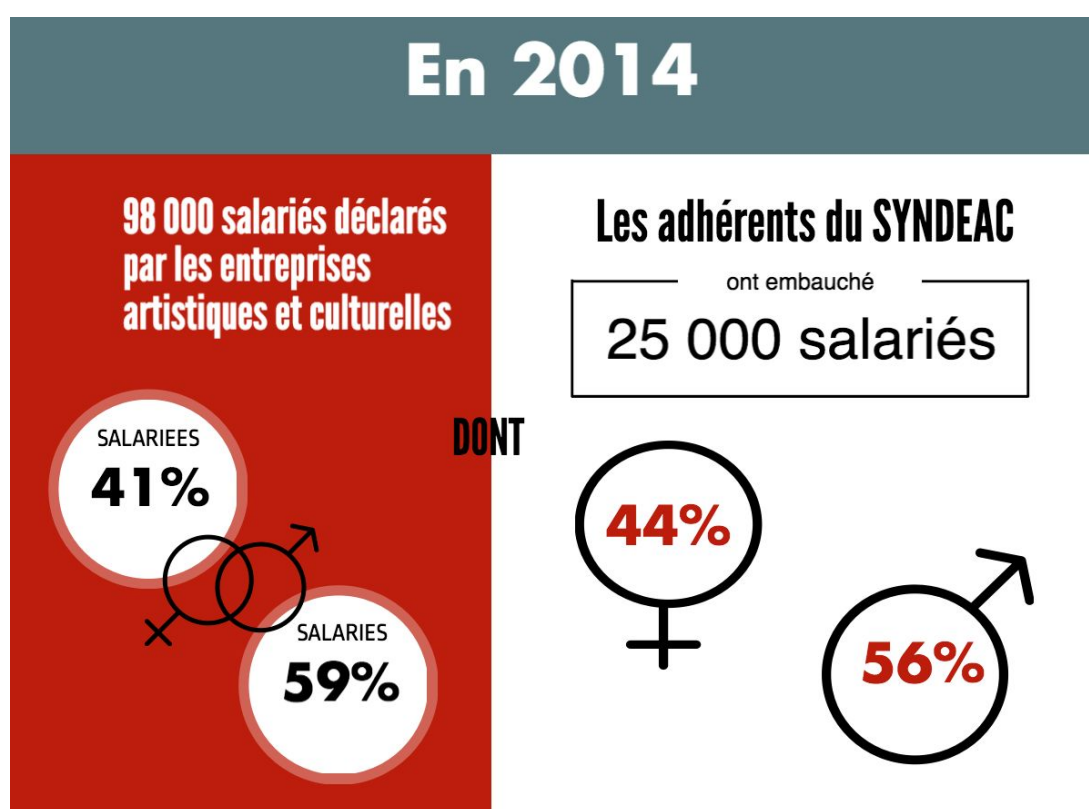
entreprises adhérentes au
SYNDEAC recensées
soit 195.489 K€ de masse
salariale

Répartition géographique : elle reste stable d'une année sur l'autre. L'Ile-de-France est toujours prédominante avec 24% des structures et 30% de la masse salariale de la branche. Les régions qui concentrent ensuite le plus grand nombre de structures sont : Rhône-Alpes (10,2%), PACA (9%), et dans une moindre mesure Languedoc-Roussillon (5%), Midi-Pyrénées (5,2%), Pays-de-la-Loire (4,9%), Bretagne (4,8%) et Aquitaine (4,5%).

Au niveau de la **masse salariale**, après l'Ile-de-France, se classent PACA et Rhône-Alpes (10,6% chacune) et le Nord-Pas-de-Calais (5,1%). 21% des entreprises représentent 34% de la masse salariale globale.

Pour le SYNDEAC, 65 entreprises ont une masse salariale brute totale sur 2014 comprise entre 50 et 100 k€. Ces employeurs cumulent 2% de la masse salariale totale du périmètre

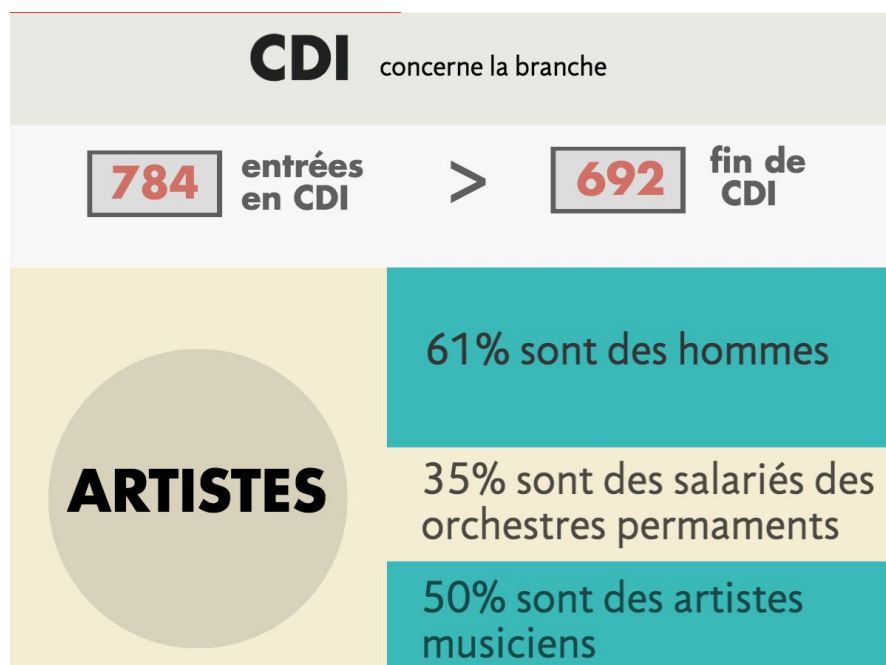
Caractéristiques principales des salariés



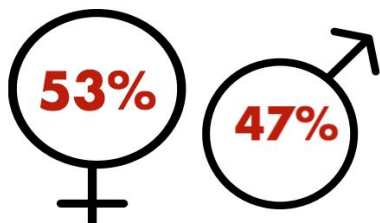


En termes de nombre d'heures travaillées les filières technique et artistique représentent 28% de l'ensemble de la branche, la filière administration-production 26% et la filière communication-RP 19%. Pour les entreprises adhérentes du SYNDEAC, La filière technique représente 36,9% des heures payées et 34,9% des salaires bruts déclarés dans les structures de notre échantillon. Par ailleurs, 25% des salariés sont de femmes. Elles représentent 20% des heures payées et 17% des salaires bruts déclarés.

Environ la moitié des heures (50%) et de la masse salariale (47%) déclarée par les entreprises de la branche concernant des CDD (y compris CDDU). Pour les entreprises adhérentes du SYNDEAC, 41,6 % en heures pour 37,3% en masse salariale.



CDI CADRES HORS ARTISTES



CDI TAM hors artistes

60% sont des femmes

Filière communication RP - action culturelle

42% des CDI TAM

41% ont moins de 35 ans

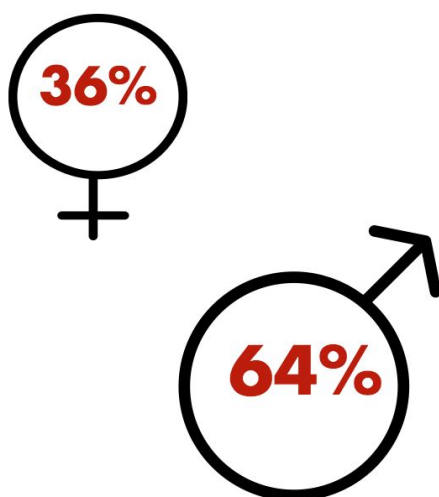
51% ont 45 ans et plus

Parmi les non-artistes, la filière administration-production réunit 64% des effectifs

La filière « communication - relations publiques – action culturelle » réunit plus de la moitié (54%) des effectifs employés-ouvriers en CDI.

Les données statistiques indiquent 67% de femmes et 33% d'hommes. 27% des salariés employés-ouvriers en CDI ont moins de 25 ans.

CDD ARTISTES SALARIES (DONT CDDU)



54% ont moins de 40 ans

45% sont des artistes musiciens

28% des effectifs sont déclarés par des compagnies



Concernant les CDD (dont CDDU) non-artistes : les cadres, sont à 69% dans la filière technique. 37% sont déclarés par des compagnies. Les TAM concernent à 70% des emplois situés dans la filière technique. 24% des salariés de cette catégorie sont déclarés par des compagnies. 66% des effectifs sont des hommes. 34% des effectifs ont entre 30 et 39 ans. Les effectifs employés-ouvriers concernent à 52% la filière technique. 48% sont des femmes et 52% sont des hommes. Et la moitié (51%) a moins de 30 ans.

Données complémentaires issues du questionnaire : le poids des charges de personnel est d'au moins 58% des charges d'exploitation pour la moitié des structures et d'au plus 58% pour la seconde moitié. Près de la moitié des entreprises (48%) déclarent avoir bénéficié d'aides à l'emploi en 2014, pour un montant médian de 10 000 €.

Parmi les structures répondantes : 12% ont procédé à une revalorisation collective (hors NAO) et 17% ont procédé à une revalorisation individuelle ; 15% ont un accord d'entreprise ; 3% disposent d'un accord ou d'un plan d'action en matière d'égalité professionnelle ; 4% disposent d'un accord en matière de temps partiel.

Nombre de structures et salaires bruts par type de structure

	Adhérents SYNDEAC		Ensemble de la branche	
	Nombre de structures	Salaires bruts (en k€)	Nombre de structures	Salaires bruts (en k€)
Centres dramatiques nationaux et régionaux	38	50 758	38	50 758
Centres chorégraphiques nationaux	15	12 757	18	17 353
Scènes de musiques actuelles (conventionnées ou non)	2	s	124	31 768
Centres nationaux et régionaux de création musicale	1	s	9	2 397
Scènes nationales	64	59 601	70	63 811
Autres labels et réseaux soutenus par l'Etat (PNAC, CNAR, CDC)	11	4 022	36	12 177
Scènes conventionnées	26	12 497	85	33 253
Orchestres permanents	0	0	13	33 756
Opéras	0	0	11	46 115
Théâtres de ville	7	5 675	148	38 205
Compagnies	175	19 691	2 656	145 268
Festivals	13	10 257	302	52 201
Ensembles musicaux	1	s	243	32 361
Musiques actuelles (diffuseur, producteur, tourneur) hors lieux	0	0	111	9 697
Autres musiques (diffuseur, producteur)	0	0	59	8 105
Autres lieux de production / diffusion	27	17 464	437	85 102
Autres types de structures	4	1 168	82	13 529
Type de structure non renseigné	0	0	915	32 077
TOTAL	384	195 489	5 357	707 932

Lecture : 85 scènes conventionnées ont déclaré une masse salariale totale de 33 253 k€ sur 2014. 26 d'entre elles adhèrent au SYNDEAC.



Pour l'ensemble de la branche : caractéristiques principales des salariés par type de structure et filière d'emploi

	Nombre de structures	Total des salaires bruts (en K€)	Répartition des salaires bruts par filière			
			Artistique	Administration - Production	Communication - RP	Technique
Centres dramatiques nationaux et régionaux	38	50 758	18%	27%	18%	38%
Centres chorégraphiques nationaux	18	17 353	37%	27%	13%	24%
Scènes de musiques actuelles (conventionnées ou non)	117	31 166	8%	33%	26%	33%
Centres nationaux et régionaux de création musicale	8	2 216	16%	45%	12%	28%
Scènes nationales	70	63 811	5%	29%	25%	41%
Autres labels et réseaux soutenus par l'Etat (PNAC, CNAR, CDC)	35	11 928	9%	41%	22%	28%
Scènes conventionnées	79	31 610	7%	32%	25%	35%
Orchestres permanents	12	32 664	80%	11%	5%	5%
Opéras	10	45 816	38%	18%	12%	32%
Théâtres de ville	113	35 639	11%	29%	24%	35%
Compagnies	1 966	128 697	51%	23%	7%	18%
Festivals	230	49 780	14%	38%	19%	29%
Ensembles musicaux	188	30 404	68%	24%	5%	4%
Musiques actuelles (diffuseur, producteur, tourneur) hors lieux	87	9 082	38%	28%	13%	22%
Autres musiques (diffuseur, producteur)	45	7 785	34%	36%	11%	19%
Autres lieux de production / diffusion	344	80 500	14%	34%	24%	28%
Autres types de structures	57	11 402	10%	36%	29%	25%
Type de structure non renseigné	623	25 865	40%	28%	14%	17%
TOTAL	4 040	666 476	30%	28%	16%	26%

Lecture : les 79 scènes conventionnées ont déclaré au total 31 610 k€ de salaires bruts. Sur ces 31 610 K€, 7% concernent des emplois dans la filière artistique, 32% des emplois dans la filière administration-production.

Pour les entreprises adhérentes au SYNDEAC : caractéristiques principales des salariés par type de structure et filière d'emploi

	Nombre de structures	Total des salaires bruts (en K€)	Répartition des salaires bruts par filière			
			Artistique	Administration - Production	Communication - RP	Technique
Centres dramatiques nationaux et régionaux	38	50 758	18%	27%	18%	38%
Centres chorégraphiques nationaux	15	12 757	33%	29%	15%	23%
Scènes nationales	64	59 601	5%	29%	25%	41%
Autres labels et réseaux soutenus par l'Etat (PNAC, CNAR, CDC)	11	4 022	3%	48%	20%	28%
Scènes conventionnées	23	11 945	7%	31%	26%	37%
Théâtres de ville	6	5 669	3%	29%	27%	40%
Compagnies	156	18 592	47%	26%	6%	21%
Festivals	13	10 257	7%	36%	18%	39%
Autres lieux de production / diffusion	23	16 567	12%	32%	27%	29%
Autres types de structures	8	2 767	17%	42%	22%	20%
TOTAL	357	192 934	15%	29%	20%	35%

Lecture : les 23 scènes conventionnées ont déclaré au total 11 945 k€ de salaires bruts dont 7% concernent des emplois dans la filière artistique, 31% des emplois dans la filière administration-production.



Quelques données sur la formation professionnelle

En volume, parmi les entreprises ayant eu au moins une action de formation en 2014 : celles de moins de 10 salariés représentent près des trois quarts et celles ayant un effectif compris entre 10 et 49 salariés composent l'autre quart.

Les femmes sont plus nombreuses à bénéficier de formations professionnelles (59%). L'âge moyen des stagiaires est de 39 ans.

Le plan de formation, avec 81% du total des formations, reste de loin le dispositif le plus mobilisé. Le DIF, pour sa dernière année d'existence, arrive en deuxième position (13%). Les autres dispositifs ne représentent chacun qu'une part marginale des effectifs formés.

Dispositif de formation	Nombre de stagiaires	% du total
Plan de formation	7634	81,0%
Droit individuel à la formation	1252	13,0%
Période de professionnalisation	237	3,0%
Bilan de compétences	113	1,0%
Contrat de professionnalisation	83	1,0%
Congé individuel de formation	62	1,0%
Formations au tutorat	23	0,2%
Validation des acquis de l'expérience	15	0,2%
Total général	9419	100%

Source : Afdas

Les domaines « Spectacle vivant – Administration culturelle » et « Sécurité - secourisme » représentent plus de la moitié des stagiaires, mais des domaines de formation plus pratiques et transversaux comme la « Bureautique », la « Comptabilité - paie » ou « Informatique – télécommunication » ne sont pas non plus négligeables, même dans des proportions plus modestes.

Validation en Commission mixte paritaire

Les données du rapport de branche donnent lieu à discussions par les partenaires sociaux. L'assiette de cotisations pose question du fait des abattements pour frais professionnels qui empêchent d'avoir une vision réelle des niveaux de salaires. Des écarts apparaissent en raison de la diversité des spectacles sur des périodes très courtes. Le rapport de branche est néanmoins officiellement validé par les partenaires sociaux.

Perspectives : l'architecture du prochain rapport de branche est en cours de révision. Les syndicats de salariés demandent qu'apparaissent la distinction entre CDD de droit commun et CDDU et les partenaires sociaux conviennent de la nécessité de disposer de tableaux plus généraux, comprenant notamment des états plus visibles sur la structuration des effectifs par entreprise.

